



Dépliant à conserver précieusement.

Horaires scolaires



Centre scolaire d'Erde						
	Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Cycle 1	08h20 - 11h40	1-2H 3-4H	1-2H 3-4H	3-4H (Horaire alterné)	1H 3-4H (Horaire alterné)	1-2H 3-4H
	13h40 - 16h15	2H 3-4H	2H 3-4H		2H 3-4H	2H 3-4H
Cycle 2	08h20 - 11h40	5-8H	5-8H	5-8H	5-8H	5-8H
	13h40 - 16h15	5-8H	5-8H		5-8H	5-8H

Centre scolaire de Plan-Conthey						
	Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Cycle 1	08h20 - 11h40	1-2H 3-4H	1H 3-4H (Horaire alterné)	3-4H (Horaire alterné)	1-2H 3-4H	1-2H 3-4H
	13h40 - 16h15	2H 3-4H	2H 3-4H		2H 3-4H	2H 3-4H

Centre scolaire de Châteauneuf-Conthey						
	Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Cycle 1	08h00 - 11h20	1-2H	1H		1-2H	1-2H
	13h45 - 16h20	2H	2H		2H	2H
Cycle 2	08h00 - 11h20	5-8H	5-8H	5-8H	5-8H	5-8H
	13h45 - 16h20	5-8H	5-8H		5-8H	5-8H

Les heures ci-dessus sont les horaires de classe. Les élèves doivent être dans la cour 5 minutes avant.



Informations générales

La liste de classe de votre enfant est annexée au présent document. Pour les horaires des transports et autres informations utiles à la prochaine rentrée scolaire, dès le 1^{er} août 2025 : www.conthey.ch > Formation > Informations générales.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de belles vacances d'été et nous nous réjouissons de vous retrouver le jeudi 21 août 2025.

Samuel Darbellay, directeur des écoles

Matériel scolaire



Les fournitures personnelles ci-après sont du ressort des parents.

	1-2H	3-4H	5-6H	7-8H
Un sac d'école (pouvant contenir un classeur A4)		x	x	x
Une trousse		x	x	x
Un tablier de peinture à longues manches (ou vieille chemise)	x	x	x	x
Une paire de pantoufles d'intérieur (style Crocs)	x	x	x	x
Une paire de pantoufles de rythmique jusqu'en 3H	x	x		
Une paire de baskets avec semelles propres (noires)		x	x	x
Une tenue de sport	x	x	x	x

L'école fournit le reste du matériel destiné aux apprentissages.

En début d'année scolaire, **l'élève rapporte en classe les fournitures de l'année précédente**, ceci afin d'éviter tout gaspillage. Le matériel usagé ou abîmé est remplacé par l'école.

En cas de perte ou de dégât intentionnel durant l'année, le matériel est remplacé et facturé aux parents. Chaque élève doit prendre le plus grand soin du matériel qui lui est confié.

Les activités culturelles et sportives sont financées par la commune. Seuls les frais de repas seront, les cas échéant, facturés aux parents.



PLAN DE SCOLARITE 2025 – 2026

1. DUREE DE L'ANNEE SCOLAIRE

Début de l'année scolaire	le	jeudi	21	août	2025	le matin
Fin de l'année scolaire	le	vendredi	26	juin	2026	le soir

2. CONGES HEBDOMADAIRES

Mercredi après-midi et samedi

3. VACANCES ET CONGES ANNUELS

3.1 Vacances d'automne	du	mercredi	15	octobre	2025	à midi
	au	lundi	27	octobre	2025	le matin
3.2 Vacances de Noël	du	vendredi	19	décembre	2025	le soir
	au	lundi	05	janvier	2026	le matin
3.3 Vacances de Carnaval	du	vendredi	13	février	2026	le soir
	au	lundi	23	février	2026	le matin
3.4 Pont de St-Joseph	du	mercredi	18	mars	2026	à midi
	au	lundi	23	mars	2026	le matin
3.5 Vacances de Pâques	du	jeudi	02	avril	2026	le soir
	au	lundi	13	avril	2026	le matin
3.6 Pont de l'Ascension	du	mercredi	13	mai	2026	à midi
	au	lundi	18	mai	2026	le matin

4. JOURS FERIES

4.1 Immaculée Conception	le	lundi	08	décembre	2025
4.2 Pentecôte	le	lundi	25	mai	2026
4.3 Fête-Dieu	le	jeudi	04	juin	2026

Le plan de scolarité cantonal est scrupuleusement suivi.

Les directives relatives aux jours jokers et aux demandes de congé sont disponibles sur le site internet de la commune.